

COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

MIROVA EURO HIGH YIELD¹ SUSTAINABLE BOND FUND

Combiner les critères ESG² et une
gestion de conviction obligataire dans
un univers d'entreprises privées

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

● 1 High Yield : haut rendement. ● 2 Environnement, social, gouvernance.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

OBLIGATAIRES

Article 9

au sens de la réglementation SFDR

MIROVA EURO HIGH YIELD¹ SUSTAINABLE BOND FUND

- Un fonds qui cherche à générer des performances et un impact ESG², en collaboration avec l'équipe de recherche ESG composée de plus de 15 analystes
- Un fonds Article 9³ pour accélérer la transition écologique au sein de l'économie réelle
- Un portefeuille de conviction, qui repose sur un processus de sélection actif et une méthodologie propriétaire⁴

UNE STRATEGIE OBLIGATAIRE POUR INVESTIR DANS LES ENTREPRISES QUI DEVELOPPENT DES SOLUTIONS POUR ACCELERER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE

Nous avons construit notre gamme obligataire pour investir dans les entreprises qui développent des solutions pour accélérer la transition environnementale et énergétique. Afin de couvrir l'ensemble des acteurs et de la chaîne de valeur, nous nous sommes naturellement intéressés à des entreprises de petites tailles et parfois moins bien notées par les agences de notation de crédit, au potentiel de rendement plus élevé⁵. C'est ce qui nous a conduits à élargir notre offre sur le segment du High Yield¹ marché qui émet de plus en plus d'obligations vertes et durables et pour lequel les financements sont cruciaux.

Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund permet de compléter notre gamme et d'investir sur l'ensemble du spectre de l'économie réelle, en dehors du champ d'action des banques centrales. Nous nous positionnons ainsi sur des thèmes que nous n'étions pas forcément en mesure de financer avec l'Investment Grade, comme les emballages propres, la gestion durable des déchets ou encore certains pans de la santé et des soins à la personne.

Investir en High Yield est aussi un moyen d'accompagner des pures players (une entreprise spécialisée dans un secteur ou domaine d'activité), dont le modèle économique est naturellement orienté vers certaines éco-activités), et pour lesquels les financements sont essentiels pour agir en faveur de la transition environnementale.

UN ACCES A L'EXPERTISE DE MIROVA

A L'équipe de Recherche en Développement Durable, composée de plus de 15 personnes, analyse les programmes d'émissions vertes et durables selon une méthodologie propriétaire⁶ basée sur les opportunités et les risques. Une analyse est également menée pour chaque émetteur, qui est évalué selon son niveau d'adéquation aux Objectifs de Développement Durable⁷ définis par les Nations-Unies.

L'équipe d'analyse crédit applique une analyse fondamentale, combinant l'analyse crédit et de valorisation.

Il en résulte un portefeuille autour de 80 émetteurs affichant un potentiel de rehaussement de notation crédit, dont les solutions contribuent à accélérer la transition vers un modèle économique plus durable, selon les analystes de Mirova.

Nous cherchons à avoir une stratégie affichant un profil de risque⁸ à mi-chemin entre actions et obligations, ainsi qu'une duration⁹ modérée, sans pour autant sacrifier le rendement.

●1 High Yield : haut rendement. ●2 Environnement, social, gouvernance. ●3 L'impact carbone des investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel) est calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais. ●4 L'impact carbone des investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel) est calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web Mirova : www.mirova.com/fr/recherche. ●5 L'investissement est soumis à un risque de perte en capital. **Tout investissement est exposé aux risques, y compris le risque de perte en capital.** ●6 Cette méthodologie peut comporter des biais. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web Mirova : www.mirova.com/fr/recherche. Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis. ●7 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> ●8 La stratégie affiche un Indicateur Synthétique de Risque de 2 sur 7. Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document. Tout investissement est exposé à des risques, notamment au risque de perte en capital. ●9 Exposition au risque de taux.

POINT D'ATTENTION Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 3 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

2 QUESTIONS AUX GÉRANTS DE MIROVA EURO HIGH YIELD SUSTAINABLE BOND FUND

Comment sélectionnez-vous les titres en portefeuille ?

“ Notre positionnement est simple : nous cibons des entreprises spécialisées dans leur domaines autour de thématiques précises (soins médicaux, mobilité plus durable, des emballages propres recyclage/traitement des déchets, une construction efficiente, et des technologies simples et éprouvées). Nous cherchons à identifier les entreprises qui œuvrent selon Mirova pour une planète et une société plus sobre grâce à l'économie circulaire. Pour vous donner un exemple, la préservation et la réutilisation des ressources rares sont au cœur de notre stratégie.”

Nous cherchons aussi à avoir un maximum d'obligations vertes et durables qui présentent un potentiel de performance en portefeuille. Nous adoptons d'autre part une approche stratégique au travers de laquelle nous analysons les grands facteurs influençant les marchés obligataires comme le cycle macro-économique, les politiques des banques centrales ou encore les risques géopolitiques.

PROFIL DE RISQUE

Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital. Il existe un risque de perte en capital. Le fonds est également soumis aux risques suivants : instruments dérivés financiers, titres de créance, liquidité, fluctuation des taux d'intérêt, marchés émergents, risque de crédit, risques liés au développement durable, investissement dans des titres contingents convertibles, risque de contrepartie, taux de change, modifications des lois et/ou des régimes fiscaux, investissements sur la base de critères ESG, titres de qualité inférieure à Investment grade ou titres non notés. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds disponible auprès de Mirova sur simple demande ou sur le site internet www.mirova.com.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 **2** 3 4 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

● 1 Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web Mirova : www.mirova.com/fr/recherche ● 2 Correspond aux plans d'actions mis en place pour respecter l'Accord de Paris, c'est-à-dire la hausse qu'il ne faudrait pas dépasser pour la température moyenne de la planète entre 1850 et 2100. Limites internes non contraignantes, Mirova peut changer ces limites à tout moment sans préavis. L'impact carbone des investissements (hors Gestions Solidaire et Capital Naturel) est calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais ● 3 Les obligations notées Investment Grade correspondent aux obligations dont les notations par les agences vont de AAA à BBB-.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Comment mesurez-vous l'impact de vos investissements ?

“ Chez Mirova, la transparence est au cœur de notre approche. Nous avons développé plusieurs indicateurs d'impact¹ :

- Le premier est la contribution de chaque émetteur aux Objectifs de Développement Durable définis par les Nations-Unies.

- Nous mesurons également l'impact sur l'augmentation moyenne mondiale de la température, le portefeuille recherchant un alignement avec un scénario de réchauffement climatique de 2°C maximum².

Enfin, pour les obligations vertes et durables, nous analysons en profondeur les programmes d'émission pour s'assurer de maximiser les opportunités et l'impact en termes de développement durable. L'argent investi par les émetteurs étant fléché, nous diffusons chaque mois l'utilisation réelle des fonds levés par type de projet.

Avec Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund, les investisseurs peuvent valoriser leurs portefeuilles en finançant l'ensemble des acteurs et de la chaîne de valeur au service de l'économie réelle.”

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund (le « Compartiment ») est d'investir essentiellement dans des instruments obligataires hors « investment grade »³ qui génèrent des avantages environnementaux et/ou sociaux, à condition que cet investissement durable ne porte pas atteinte de manière significative à l'un quelconque des objectifs durables définis par la législation de l'UE et que les émetteurs sélectionnés suivent des pratiques de bonne gouvernance. L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

EN SAVOIR +

	Part R	Part I NPF
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	Mirova	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, UCITS	
Classification AMF	Obligations	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	> 3 ans	
Indice de référence	Indice de Référence du compartiment est l'ICE BofA Merrill Lynch Euro High Yield BB-B, qui représente principalement des titres obligataires de qualité inférieure à « Investment Grade » 13 émises par des entreprises publiques ou privées. Des informations sur l'Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro High Yield BB-B sont disponibles sur indices.theice.com (Index = HE40). L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 9	
Proportion minimale :		
- d'alignement à la taxonomie ⁽⁴⁾	0%	
- d'investissements durables	90 %	
Devise de référence	Euro	
Date de création	20 juin 2022	
Code ISIN - Part de capitalisation	LU2478873693	LU2478873263
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation du groupe BPCE	
Abonnement	oui	
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	2,50 % acquis au distributeur	Néant
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,1% TTC de l'actif net (dont rétrocession au réseau distributeur : 0,594%). Concernant les coûts récurrents, le chiffre communiqué correspond à une estimation des coûts annualisés, car les données disponibles ne sont pas suffisantes. Il peut varier d'un exercice à l'autre.	0,7% TTC de l'actif net (dont rétrocession au réseau distributeur : 0,122%). Concernant les coûts récurrents, le chiffre communiqué correspond à une estimation des coûts annualisés, car les données disponibles ne sont pas suffisantes. Il peut varier d'un exercice à l'autre.
Coûts de transaction	0,4 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Commission de surperformance TTC⁽²⁾	20,0 % de la performance supérieure à celle de l'Indice de Référence. 0,0 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	Néant
Modalités de souscription et de rachat	un millième de part, cours inconnu	
Souscription minimale initiale	Néant	Néant
Valeur liquidative d'origine	100€	100€
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	13h30	
Indicateur Synthétique de Risque⁽³⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2478873693/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2478873263/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription.

Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé « Publication d'informations en matière de durabilité » disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2478873693/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2478873263/detail> (part I).

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. – (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document. – (4) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par le Commission de Surveillance du Secteur Financier et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.mirova.com. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds, se référer au prospectus et au site internet du gérant financier. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds géré par Natixis Investment Managers International (délégataire Mirova).

Mirova – Société anonyme au capital de 8 813 860 euros - RCS Paris- 394 648 216 – Agrément AMF GP 02-014 - 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris. Mirova est une société de gestion, affiliée de Natixis Investment Managers.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 188 932 730 €. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100